

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

La liaison douce entre Saint-Rémy et Boullay remise en cause

Face aux trains du RER B, de l'autre côté de la route de Limours, quelques mètres de rails rappellent que jusqu'en 1940 la voie de chemin de fer se poursuivait jusqu'à Limours, 15km plus loin.

Aujourd'hui, l'avenir de ce chemin déjà bien connu des joggeurs, vététistes et autres promeneurs, fait l'objet d'un désaccord entre des habitants de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le Pays de Limours qui veut le transformer en piste cyclable.



Jean-Louis Binick, conseiller municipal de Saint-Rémy Toujours, réclame une discussion autour de la piste cyclable.

200 000 euros le kilomètre

Le 7 mai dernier, Jean-Louis Binick, ancien premier adjoint et actuel membre du conseil municipal sur la liste d'opposition *Saint-Rémy Toujours*, a lancé une pétition en ligne. Il y dénonce « la défiguration de la liaison douce Saint-Rémy-Boullay-les-Troux ».

Ce projet d'un montant estimé à 840 000 € est porté par la communauté de communes du Pays de Limours et le Parc naturel régional. La communauté de communes de la Haute-Vallée de Chevreuse (CCHVC) doit contri-

buer à hauteur de 36 000 €. La Région Ile de France financerait 60 % des travaux dans le cadre d'une subvention. Le reste étant pris en charge par le département, le Parc naturel et le Pays de Limours.

« Ce qui me gêne tout d'abord, c'est que ce projet

a été adopté sans aucune concertation avec les habitants de Saint-Rémy. Ni avec ses représentants. Le 16 octobre dernier, lorsque s'est tenu le conseil communautaire dont l'ordre du jour était dédié au vote de sa participation financière dans l'aména-

gement d'une liaison douce (piste cyclable et piétonnière), il n'y avait aucun élu de Saint-Rémy (au début de l'été, les élus avaient démissionné en masse du conseil municipal, ndr), raconte Jean-Louis Binick, présent dans le public. Apparemment, il fallait voter vite pour ne pas

risquer de perdre une subvention de la Région. Le plus étonnant reste néanmoins que durant les deux heures de conseil, personne n'a été capable de mettre concrètement en lumière l'intérêt de cet aménagement ! De nombreuses objections ont été émises sur l'intérêt et le coût exorbitant des travaux (200 000 euros par kilomètre !). Au final, la CCHVC a voté pour sa participation au projet avec 5 voix pour, 3 voix contre et 14 abstentions et ceci sans les voix de Saint-Rémy. »

Pour Jean-Louis Binick, seuls les 300 premiers mètres, qui conservent les traces de l'ancienne voie ferrée et dont le tracé est assez étroit, mériteraient des travaux. Il demande un moratoire aux autorités territoriales pour pouvoir rediscuter du projet.

Une pétition en ligne

Lundi, la pétition avait déjà recueilli 474 signatures.

Pour Yves Vandewalle, président du Parc, ce projet s'inscrit dans le parcours de la Véloscénie, qui relie Paris au Mont-

Saint-Michel. « C'est vrai que ce chemin est sympa, mais la communauté de communes de Limours veut l'améliorer pour permettre aussi des liaisons domicile-travail », a-t-il répondu à des internautes en colère. « A 17h, en plein hiver, j'imagine mal des gens rentrer à vélo chez eux et traverser cette forêt qui sera sombre », répond Jean-Louis Binick. « A moins qu'on rajoute, des lampadaires ? » ironise-t-il.

« Je ne vois pas en quoi améliorer la qualité du revêtement aurait pour conséquence de « défigurer » le site ? En revanche j'ai des interrogations sur la solution technique retenue », admet Yves Vandewalle, sur Twitter.

Une réunion sur le sujet aura finalement lieu le 19 juin à 20h30, à l'espace Jean-Racine.

Florence Chevalier

La Ville étudie un recours contre le projet d'extension de la gare



Le projet prévoit la création de trois nouvelles voies de garage et à l'allongement de la voie 4T au terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En ce printemps, les dossiers d'urbanisme s'accumulent à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Entre la fermeture de la route de Paris et la polémique sur le projet de piste cyclable (lire ci-dessus), le rapport d'enquête publique environnementale relative au projet RATP vient d'être rendu.

Selon la mairie, qui a rendu la nouvelle publique sur son site Internet, le commissaire-enquêteur propose à la RATP « d'associer étroitement la ville, les associations, les services du Parc naturel régional et les riverains aux décisions concernant la partie visible du mur

de soutènement le long de la voie 4T ». Et également de « désigner pendant la durée des travaux un collaborateur permanent à vocation de médiateur pour faciliter la concertation nécessaire. »

« Nous n'avons pas l'intention d'en rester là »

Ainsi, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'ensemble du projet, soit la création de trois nouvelles voies de garage et l'allongement de la voie 4T.

Il émet deux réserves : que tous les appareils de voie soient équipés de dispositifs de nature à réduire les bruits mécaniques et les vibrations et que la réalisation de l'accès du public à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse côté route de Limours soit entreprise au plus tôt.

Pour le maire Dominique Bavoil, « les conclusions sont loin d'être à la hauteur de nos attentes. Le commissaire-enquêteur reconnaît que sur l'ensemble des observations analysées, celles des Saint-Rémois étaient unanimement opposées au projet. Nous n'avons pas l'intention d'en rester là et nous étudions toutes les formes de recours possibles. Nous ne voulons pas laisser défigurer notre ville ».

Le rapport complet du commissaire-enquêteur est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

■ Précision

FESTIVAL DES ARTS LYCÉENS



Les élèves fiers de présenter leur nouveau diplôme Europass avec leurs professeurs encadrants.

Une erreur de légende s'est glissée dans notre édition du 16 mai, dans l'article intitulé *Des lauréats récompensés au festival*

des arts lycéens, qui se déroulait à Viollet-Le-Duc, à Villiers-Saint-Frédéric.



Les apprentis médaillés d'or entourés de leurs professeurs Fabien Estot et David Couturas.